



Définition

Les risques psychosociaux (aussi appelés « RPS ») sont généralement définis comme les risques pour la santé mentale et physique d'une personne engendrés par le travail.

Le concept de risque fait référence au lien entre l'exposition aux dangers du travail et les préjudices que cette exposition peut provoquer sur la santé. On qualifie ces risques de psychosociaux car ils se trouvent à l'interface de l'individu et de sa situation de travail.



Le Médecin du Travail :

Un interlocuteur privilégié

Il conseille le salarié et l'employeur. Il est lié par le secret médical. Il aide à améliorer les postes et à les adapter à l'état de santé des salariés



SIEGE SOCIAL

4 Rue Raymond Aron

51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE

tél 03.26.70.40.41

Rond Point la Camuterie

Z.A.C Les Accrués 2

51800 SAINTE MENEHOULD

tél 03.26.60.87.99

mail : contactmenou@pst51.fr

24 rue Ampère

51300 VITRY LE FRANCOIS

tél 03.26.74.22.98

mail : contactvitry@pst51.fr

6 rue Frédéric Plomb 51200

EPERNAY

tél 03.26.54.43.95

mail : contactepernay@pst51.fr

Rue Manège

51120 SEZANNE

tél 03.26.54.99.91

mail : contactepernay@pst51.fr

Chaque salarié est responsable de sa sécurité ainsi que celle de ses collègues

Respectez les consignes de sécurité

Document Interne initié dans le cadre du Projet de Service
2018-2024

Risques Psycho-sociaux

De quoi parle-t-on ?



Préservons la Santé au Travail



Les causes



Selon le rapport Gollac, il existe 6 facteurs de risques psychosociaux :

1. L'intensité et le temps de travail (charge de travail, horaires décalés, contraintes de rythme...)
2. Les exigences émotionnelles (charge mentale, maîtrise des émotions, situations de tensions...)
3. Le manque d'autonomie (manque d'anticipation, de décision, de marge de manœuvres...)
4. Les rapports sociaux dégradés au travail (management pathogène, conflits...)
5. Les conflits de valeurs (conflits éthiques, contraintes à la qualité de vie au travail...)
6. L'insécurité de la situation de travail (insécurité de l'emploi, changements organisationnels...)



La combinaison de ces facteurs de risques génère des **situations de risques psychosociaux** englobant généralement :

Les violences externes

Regroupant les incivilités, les menaces, les agressions exercées par des personnes extérieures à l'entreprise

Les violences internes

Regroupant les brimades, les tensions, les conflits interpersonnels entre collègues d'une même entreprise



Le harcèlement

Regroupant les agissements hostiles répétés envers une personne avec une volonté de nuire

Un état de Stress

Déséquilibre perçu par une personne entre les contraintes imposées par son environnement et ses propres ressources pour y faire face



Les conséquences

Pris isolément, ces agissements peuvent sembler sans conséquences. Mais une exposition à long terme aux situations de risques psychosociaux peut engendrer des risques pour :

La santé physique et psychique du salarié :

- ◆ Anxiété, fatigue, irritabilité
- ◆ Troubles du sommeil
- ◆ Trouble de la concentration
- ◆ Perte de repère
- ◆ Perte de sens du travail
- ◆ Sentiment de mal-être
- ◆ Addiction
- ◆ Epuisement professionnel
- ◆ Dépression
- ◆ Risques suicidaires



Et pour l'entreprise :

- ◆ Démotivation
- ◆ Dégradation du climat social
- ◆ Absentéisme
- ◆ Turnover
- ◆ Démission

